

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 1 (1904)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

PREMIÈRE ANNÉE

N° 9.

SEPTEMBRE 1904

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

CONVOCAATION

L'assemblée générale d'automne est convoquée pour dimanche 16 octobre à 10 1/2 heures à Lausanne, au Restaurant des deux Gares, avec l'ordre du jour suivant :

1. Allocution du président et rapport sur la récolte.
2. Nomination de trois membres du Comité et de deux vérificateurs des comptes.
3. Présentation de nouveaux membres et d'une nouvelle section.
4. De l'influence du contrôle du miel sur la consommation, M. Farron.
5. L'hivernage, M. Bretagne.
6. Propositions individuelles.

Banquet à midi et demi.

Les réunions et séances de la Société romande sont publiques et tous les amateurs d'abeilles y sont les bienvenus.

Le Comité.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

OCTOBRE

L'année avance, la campagne jaunit et n'offre plus rien à nos bestioles, tout se prépare pour la saison rigoureuse. Dans nos ruches il règne depuis longtemps déjà un calme plat ; peu de sorties, les travaux d'intérieur seuls occupent encore un peu nos abeilles qui calfeutrent toutes les fentes pour se préserver et du froid et des ennemis.

L'apiculteur aussi se hâte de terminer les travaux de mise en hivernage, dans une dernière revue il ôte encore les rayons qui ne sont pas occupés ; inutile de les laisser dans les ruches où le plus souvent ils sont exposés à la moisissure. Ceux qui ont nourri tôt doivent s'assurer que le couvain n'a pas absorbé la majeure partie des provisions, comme cela arrive quelquefois. Si celles-ci n'étaient plus suffisantes, il faudra les compléter par des rayons de miel operculés, pris dans les ruches qui en ont trop. La nourriture liquide devrait être employée maintenant seulement dans les cas où on ne peut faire autrement.

Les abeilles ont eu le temps de faire de riches provisions de pollen et il y a des apiculteurs qui trouvent dans leurs ruches des rayons tout garnis de pain d'abeilles. Là où décidément il y en a trop on en sort une partie qui formera une précieuse réserve pour le printemps où la plupart des colonies s'en trouvent quelquefois à court. Avant de réduire ces rayons on les saupoudre de sucre bien pilé, et sous cette couche abritante, le pollen se conserve parfaitement. Si au printemps, avant de les placer, on humecte un peu ces gâteaux les abeilles tombent dessus avec une vraie rage et vident les cellules en un clin d'œil.

Les autres rayons de réserve seront suspendus à quelque distance les uns des autres dans un endroit bien aéré, ou alors enfermés dans un buffet où de temps en temps on brûle un peu de soufre.

La naphthaline suffit pour éloigner les teignes, mais elle ne tue ni les œufs, ni les larves. Si donc on n'est pas sûr que les abeilles ont parfaitement nettoyé de cette engeance les bâtisses, il vaut mieux employer le grand moyen, le soufre.

Quelqu'un nous a demandé si l'odeur désagréable de la naphthaline ne repousse pas les abeilles. Cette odeur se dissipe vite si on a soin de mettre les rayons à l'air avant de les placer dans la ruche ; du reste l'odeur du soufre est encore plus désagréable, pénètre certainement mieux dans la cire et cependant les abeilles s'en accommodent parfaitement.

Ulr. GUBLER.

CORRESPONDANCE

Hamilton, 12 août 1904.

Cher M. Gubler,

Je reçois votre lettre du 30 juillet. Je ne vous oublie pas, mais nous avons été extrêmement occupés jusqu'à présent. Je crois vous

avoir dit que la saison de vente s'annonçait bien l'hiver dernier. Nous n'avons pas été déçus. La récolte de 1903 ayant été bonne pour les Etats environnants, l'apiculture a reçu une impulsion très grande et nos ventes de cire gaufrée ont dépassé nos espérances. La maison Root, à laquelle nous payons un droit de fabrication sur le procédé breveté de Weed que nous employons, nous a fait le compliment de nous dire que nos ventes pour les premiers six mois de 1904 dépassent les leurs de onze mille livres. Le soin de quatre ruchers et d'un grand vignoble ajoute encore à nos occupations. Nous n'avons pas trouvé le temps de préparer une exhibition apicole pour l'Exposition.

Enfin le plus fort de la saison vient de finir et j'ai pris quelques jours pour un voyage à Saint-Louis. Notre association nationale n'a qu'un ou deux représentants dans cette ville et il était nécessaire qu'un membre du comité s'occupât de prendre les mesures nécessaires pour la réception du Congrès, trouver un hôtel convenable et une salle de réunion. Notre président habite le Colorado et notre secrétaire la Californie, c'est-à-dire qu'ils sont, l'un à douze cents milles et l'autre à deux milles cinq cents du lieu de réunion. Le directeur général est dans le Wisconsin, c'est-à-dire encore à peu près deux fois aussi loin que moi. C'était donc à moi qu'est échue la tâche de faire les démarches nécessaires. Dans vos pays d'Europe, vous avez des apiculteurs amateurs qui vivent dans les villes; ici, ils sont très rares. Il était donc impossible de charger qui que ce soit de faire les démarches dont vous comprenez la nécessité. J'avais seulement deux noms d'apiculteurs résidant à Saint-Louis. Ne les connaissant aucunement, je ne pouvais les charger de ce soin.

Saint-Louis est sur la rive droite du Mississipi en descendant vers le golfe du Mexique. C'est la métropole du Missouri, et une des plus anciennes villes de l'ouest, fondée en 1764 par des Français, mais les Français y sont devenus rares. Le Français n'émigre guère.

D'ici à Saint-Louis, le chemin de fer longe les bords du grand fleuve, mais il ne faut plus vous figurer les savanes dont parle Chateaubriand. Tout est cultivé, hormis quelques marais envahis régulièrement tous les ans par les crues du grand fleuve qui réunit déjà dans son lit une demi-douzaine de rivières importantes, et qu'on essaie vainement depuis longtemps de retenir dans des digues trop faibles. Tout le long de la route, ce sont des champs de maïs et des prairies couvertes de fleurs mellifères. La vallée du Mississipi est une des plus fertiles en miel des Etats-Unis.

En cinq heures; nous traversons les cent quatre-vingts milles qui

nous séparent de la métropole, et nous arrivons à la gare centrale, qu'on dit être la plus grande du monde entier. Là, pour vingt-cinq centimes, le tramway nous transporte à l'Exposition, située à l'extrême limite ouest, au milieu du Forest Park. Je ne trouve qu'un défaut à cette exposition. Elle est trop étendue et couvre trop d'espace, cinq cents hectares, m'a-t-on dit. Mais c'est magnifique. On a évidemment imité le Château d'Eau de l'exposition de Paris et le coup d'œil, pris de la façade du Palais des fêtes, est grandiose.

Mais cherchons de suite le palais de l'Agriculture. Le voici, un peu écarté du centre. En approchant de ce palais, qui a été fini un peu plus tard que ceux du centre, on s'aperçoit que les éléments se sont mis au travers des plans de l'administration. En effet, Saint-Louis a eu des pluies torrentielles coup sur coup pendant tout l'été. Je m'en étais déjà aperçu en voyant des champs de maïs inondés, mais ici les avenues sont sillonnées de rigoles qu'on n'a pas eu le temps de remplir. Heureusement, la saison s'avance, et les mois de septembre, octobre et novembre, les plus beaux de l'année, ici, donneront de beaux résultats, sans aucun doute.

Le palais de l'Agriculture est divisé en sections pour les différents Etats et je suis étonné des exhibitions faites par des pays tout neufs, comme le Wyoming, l'Utah. L'exposition des produits de l'Utah montre que l'apiculture est une industrie importante dans ce pays. Ils ont une pyramide de miel en bocaux, miel blanc liquide et granulé, miel en rayons, en petites sections, puis un groupe, grandeur naturelle, représentant la liberté et l'aigle américain, en cire jaune.

La Californie exhibe une pyramide de miel blanc en sections, qui n'est dépassée que par l'exhibition du Nebraska, la plus belle de toutes. On a pris la peine de faire quelques dessins en miel assez ingénieux, des gâteaux circulaires, ovales, des étoiles, etc. Ces tours de force qu'on fait faire aux abeilles ne sont plus difficiles à accomplir depuis que nous avons la cire gaufrée. J'en ai vu une quantité à Paris. Je vois cependant ici quelque chose de curieux, une ruche en miel. L'exposant a coupé ses rayons et les a attachés en forme de planches, soit verticalement, soit horizontalement, pour former l'extérieur d'une ruche Langstroth, puis les abeilles ont été requises pour attacher tout cela ensemble. Mais il est facile de voir que c'était à contre cœur qu'elles ont laissé des rayons de miel dans une position horizontale, car elles les ont rongés çà et là. Les abeilles sont donc comme les hommes :

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.

L'exposition des produits apicoles, en particulier, est logée dans le palais de l'Horticulture, qui touche à celui de l'Agriculture. La place est mal choisie. C'est une aile en contre-bas que peu de personnes visitent et je suis étonné de n'y trouver que peu de choses. La maison Root est la seule qui expose des objets apicoles, ruches, cire gaufrée, extracteurs, enfumeurs. En fait d'objets dignes d'être notés, je ne vois guère que l'enfumeur de M. Danzenbaker, un vieil apiculteur qui a l'amour du métier et qui passe son temps à faire des inventions. Son enfumeur n'a pas de tuyau pour la fumée, mais seulement un trou sur le côté de la cheminée à l'extrémité supérieure. C'est un avantage, car il n'y a pas de danger d'engorgement par la suie qui se ramasse généralement au bout de quelques jours d'usage.



Dans l'exposition agricole, je vois des choses magnifiques. Une exposition de beurre représente des sujets de grandeur naturelle, une vache en beurre avec un homme de beurre en train de la traire et un chat de beurre qui attend une goutte de lait, un buste de Roosevelt, grandeur naturelle, absolument ressemblant malgré la couleur jaune du beurre.

Malgré mon envie de rester pour voir toutes les merveilles, il fallut m'occuper de ce qui m'amenait. J'avais une invitation spéciale pour notre convention émanée du chef de la section agricole, M. Taylor, qui nous avait offert de nous fournir un lieu de réunion. Mais notre date de réunion, arrêtée d'avance, coïncidait avec celle d'une autre convention agricole et la salle des réunions et des congrès agricoles était engagée pour cette date. Je n'en fus pas trop chagriné, car elle était située dans un lieu très bruyant. Force fut de chercher ailleurs. Je passai toute la seconde journée et une partie de la troisième à courir de l'un à l'autre parmi les directeurs des différentes sections. Il y avait bien un directeur, ou plutôt une directrice de la section apicole, mais elle était absente et elle m'était

d'ailleurs absolument inconnue, et je remarquai ici que beaucoup d'apiculteurs se sont étonnés de voir un nom inconnu au monde apicole placé à la tête de l'exposition de notre industrie. Ce sont de ces choses qui arrivent un peu partout, dans des expositions aussi importantes que celle-ci.

Je fixai enfin mon choix sur un hôtel situé en dehors de l'exposition, qui nous offrait un hall de dimensions suffisantes et un tarif de cinq francs par tête pour le logement de nos membres.

J'avais, à Saint-Louis, un client apicole avec lequel nous avons correspondu depuis plusieurs années, et qui m'avait offert ses services en cas de besoin ; mais comme je ne l'avais jamais rencontré, j'hésitais à me présenter à lui. Je me décidai cependant à aller le voir, un soir. Je fus enchanté de ma visite. C'était un marchand de bois retiré des affaires pour cause de santé et qui continuait l'apiculture pour la même raison qui lui avait fait cesser la vie d'affaires. « Je gagnais beaucoup d'argent, me dit-il, mais je me tuais de travail. J'avais quelques ruches et quand je vendis ma suite d'affaires avec assez de revenus pour vivre, je me décidai à entreprendre seulement l'apiculture et la volaille comme délassement, pour ne pas rester oisif. J'ai maintenant quatre-vingt-cinq ruches et je vends tout mon miel au détail et le livre moi-même au consommateur en bocaux de verre à 50 cents (2 fr. 50) par litre, environ trois livres. Mais il faut se donner beaucoup de peine. Je vais quelquefois jusqu'à l'autre bout de la ville, environ huit kilomètres, quand il faut livrer le miel. Mais je préfère l'apiculture et ses petits bénéfices aux gros tracas et aux fatigues d'une vie commerciale qui serait cependant beaucoup plus profitable. »

Voilà qui est bien raisonné. A quoi bon amasser des gros sous et les empiler l'un sur l'autre si nous ne pouvons jouir de la vie. Je ne crois pas qu'il y ait d'occupation plus saine que l'apiculture, pour celui qui n'a pas peur de quelques piqûres.

En relisant ce qui précède, je vois que j'ai rempli trois pages sans rien vous donner de bien intéressant. J'espère pouvoir faire mieux après le congrès de septembre.

C.-P. DADANT.

VENTILATION DES RUCHES PAR LES ABEILLES

(Suite.)

» Si l'on se rappelle que les animaux sont de véritables appareils de combustion, on peut s'expliquer comment les abeilles arrivent à régulariser la température de la ruche ; quand il faut de la chaleur, elles augmentent l'activité de leur respiration, ou, en d'autres termes, elles brûlent plus de carbone; mais elles expulsent les produits de la combustion, et par la ventilation elles empêchent la chaleur de s'accumuler. En général, les abeilles maintiennent une température de 2 à 3 degrés au-dessus de celle de l'air extérieur ; mais à certaines époques cette température est beaucoup dépassée. M. Newport observa que dans le mois de juin, quand l'atmosphère était de 13 ou 14 degrés, la température de la ruche était de 35 à 36 degrés. Cette température élevée résulte de ce que les nourrices, pendant l'incubation, accroissent volontairement la quantité de chaleur par une respiration plus active. En hiver, au contraire, quand il n'est besoin que de la chaleur juste suffisante pour maintenir la vie, il y a moins de carbone brûlé et la température de la ruche est en conséquence plus basse. Dans une observation faite par M. Newport, à 7 h. 15 m. du matin, le 2 janvier 1836, le froid étant intense, et le thermomètre marquant un peu plus de 8 degrés sous zéro, un thermomètre placé à demeure dans la ruche marquait une température un peu inférieure à 0°,25 environ. Les abeilles furent réveillées par l'agitation de la ruche, et dans l'espace de seize minutes le thermomètre s'éleva à 10 degrés au-dessus de la température de l'air extérieur. Dans une autre occasion, alors que la température de la ruche s'était élevée à environ 21 degrés, l'air extérieur étant 4°,5, les abeilles la réduisirent à 14 degrés par la ventilation, et la maintinrent à ce point aussi longtemps que la ruche fut excitée.

» C'est par le même procédé que les abeilles expulsent les odeurs nuisibles qui se sont développées dans la ruche. Huber a trouvé qu'en introduisant dans la ruche des vapeurs désagréables pour les abeilles, elles les chassaient en activant la ventilation jusqu'à l'expulsion complète.

» Les abeilles sauvages emploient la même méthode pour chasser les odeurs nuisibles ; mais il est à remarquer que ni leurs mâles, ni ceux des abeilles domestiques ne semblent capables de se servir de leurs ailes comme de ventilateurs

» La ventilation est donc, dit Huber, une des opérations particulières aux ouvrières. L'Auteur de la nature, en voulant que les insectes aient une demeure où l'air puisse pénétrer en abondance, leur a donné le moyen d'éviter l'effet fatal qui pouvait résulter de la viciation de l'atmosphère. Peut être l'abeille est-elle la seule créature à laquelle soit dévolue une fonction aussi importante et qui indique une si parfaite délicatesse d'organisation. »

L. FORESTIER.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

Séance d'essais pratiques

La Société d'Apiculture des Montagnes Neuchâteloises, fidèle au programme qu'elle s'est tracé depuis quelques années, avait le dimanche 14 août 1904, au Locle, à 2 heures de l'après-midi, convoqué ses sociétaires pour une seconde séance de causeries démonstratives, dite d'essais pratiques, organisée spécialement en vue des opérations de l'hivernage.

Cette question importante avait attiré de nombreux apiculteurs, 25 environ, qui suivirent avec beaucoup d'intérêt tant les opérations que les explications préalables données par M Charles Vielle-Schilt, président de la société, dont l'expérience en la matière est sûre, approfondie et reconnue de chacun.

L'hivernage des colonies d'abeilles dans nos hautes vallées jurassiennes, ouvertes aux vents et à la merci des brusques changements de température, est la pierre d'achoppement contre laquelle viennent se heurter les efforts des apiculteurs et s'effeuiller les illusions des débutants.

Il est donc absolument nécessaire de s'appliquer à chercher par des soins minutieux et des méthodes éprouvées, à réduire à un minimum les pertes occasionnées par l'hivernage.

Il n'est pas rare, le fait s'est encore présenté ce dernier hiver, que les abeilles soient confinées pendant 5 ou 6 mois de suite, ne profitant que de très rares et insuffisantes sorties.

L'hiver 1903 à 1904 a particulièrement été meurtrier pour quelques-uns de nos ruchers de la contrée qui furent décimés par la dysenterie ; des colonies sont mortes de faim, faute d'avoir pu être secourues en temps favorable ; la température hivernale qui a caractérisé les mois de février et mars, ne permettait pas de vérifier l'état des provisions.

La causerie que nous offrait notre dévoué président est venue bien à propos et profitera certainement à de nombreux collègues. Sa méthode d'hiverner les colonies consiste dans un placement raisonné des cadres de provisions et de ceux qui contiennent du couvain.

Dans une colonie bien conditionnée, on trouve à cette saison, dans le corps de ruche, sur onze cadres que ce dernier contient, au moins trois qui sont complètement ou aux $3/4$ garnis de miel operculé ; en outre, 2 ou 3 auront encore leur centre occupé par du couvain, tandis que le haut de ceux-ci est occupé par du miel ; les cadres aux extrémités se trouveront à peu près ou complètement dégarnis de provisions, du fait que les abeilles les ont déjà transportées plus au centre.

En admettant que la colonie se trouve dans de telles conditions, on groupera les cadres bien pourvus de miel, d'un côté, de préférence de celui où la colonie montrera une avance dans la ponte du couvain et de l'autre côté, les cadres contenant miel et couvain. On placera en dehors des planches de partition les cadres ne présentant que des faibles surfaces de miel operculé, les abeilles auront tôt fait de porter le contenu au centre de leur colonie (¹).

Ainsi, le gros des provisions se trouve groupé en un endroit bien limité de la ruche et on évite aux abeilles un déplacement toujours fâcheux. La colonie hivernera sur 6 à 8 cadres, suivant sa population ; plus on peut la restreindre, mieux cela vaut.

Il est évident que si l'on constate une insuffisance d'approvisionnement, il y a lieu d'y remédier largement et surtout en temps utile. Sans doute que dès l'abord, toutes les colonies ne se prêtent pas à une disposition facile des provisions ; il faut dans ces cas-là, par des opérations préliminaires et suffisamment hâtives, resserrer graduellement le groupe d'abeilles et compléter s'il y a lieu les provisions nécessaires à l'hivernage.

Les sociétaires se rendirent à cette occasion dans deux ruchers où des constatations, observations et réflexions purent être faites librement et au profit de chacun.

Ces causeries démonstratives ont en outre de leur but essentiellement pratique, l'avantage de former des liens nouveaux entre les sociétaires apiculteurs et d'enrichir de conseils et de l'expérience des praticiens, le bagage de connaissances des nouveaux amateurs ; elles laissent toujours à ceux qui peuvent y participer, un excellent souvenir ; puisse la journée du 14 août avoir rempli ce but.

Le Locle, 25 août 1904.

Le secrétaire,
H. BOURQUIN.

(¹) Surtout si on a eu soin de désoperculer les cellules de miel. *Le Rédacteur.*

COUVERTURES DE CADRES, PLANCHETTES OU TOILE ?

Fribourg, le 6 juillet 1904.

Monsieur,

La récolte est terminée depuis une quinzaine et je viens d'enlever mes hausses qui, toutes sont pleines. J'aurais sûrement pu avoir 5 ou 6 petits cadres de plus par hausse, si, après les avoir placées, je les avais un peu surveillées pour remplacer par des rayons vides ceux qui étaient pleins et operculés. C'est une leçon qui me servira dans l'avenir.

Je n'ai eu que trois essaims naturels. Les deux premiers sont sortis vers 11 heures du matin le 13 mai ; le 3^e le 25 mai. N'ayant qu'une seule ruche vide, je ne savais trop que faire des deux autres. Ne pouvant me résigner à les perdre à une époque de grande miellée, j'ai pris le parti de les rendre à la souche, mais laquelle de mes ruches était la souche ? Cruelle énigme ! A tout hasard j'ai ouvert deux ruches faibles, dont les hausses étaient vides et j'y ai versé mes deux derniers essaims. Je craignais une guerre intestine terrible ; il n'en a heureusement rien été. Le lendemain une douzaine d'abeilles seulement étaient mortes devant le trou de vol et aujourd'hui les deux hausses sont pleines.

Quant à l'essaim logé dans la ruche vide, il a bâti dix cadres et va bien. J'ai eu aussi des ennuis avec la couverture des cadres. J'avais utilisé jusqu'à ce printemps des planchettes. A ma première visite, le 8 avril, j'ai constaté une grande humidité à l'intérieur des ruches. Je résolus alors de changer de système et d'essayer de la toile grossière, plus poreuse et recommandée par M. Descoullayes. J'achetais donc quelques mètres de cette toile et en recouvris mes ruches. L'humidité disparut au bout de quelques jours, mais un autre inconvénient se manifesta.

Mes ruches, construites suivant les indications de notre maître vénéré, M. Bertrand, ont une feuillure devant et derrière, sur laquelle reposent les prolongements des porte-rayons. Cette feuillure étant plus profonde que l'épaisseur du porte-cadre qu'elle soutient, il existait avec le système des planchettes, un vide de quelques millimètres entre le dessus des cadres et la couverture, vide très favorable aux abeilles. Mais avec la toile, plus rien ! La toile, en effet, souple et molle, plaquait bien sur les bords de la ruche, mais s'affaissait au milieu ; les abeilles l'ont collée aux bords de chaque porte-cadres si bien que lorsque j'ai voulu visiter mes ruches, impossible de soulever cette toile. J'ai dû l'arracher de force, dérangeant les cadres, excitant les abeilles et avec mille peines, si bien

que je suis revenu aux planchettes tout en regrettant la toile à cause de sa porosité.

Un autre inconvénient, c'est qu'elle est très vite percée par les abeilles. Aussi après cet essai malheureux, ne puis-je comprendre comment font les confrères qui viennent nous dire que leurs toiles durent des années, qu'elles laissent un espace libre au-dessus des cadres, qu'elles s'enlèvent facilement, etc. Il est probable que je n'ai pas su m'y prendre et j'en suis confus, comme aussi de la longueur de cette lettre qui est presque un volume⁽¹⁾.

Veillez agréer, etc.

H. DE BURMANN,
Dr en droit et avocat.

RÉUNION DES APICULTEURS JURASSIENS à Delémont, le 28 août 1904

Depuis tantôt deux ans, les deux sections jurassiennes faisaient ménage à part, et n'avaient plus eu d'assemblée en commun ; aussi les sociétaires du Jura-Nord et de l'Erguel-Prévoté furent-ils presque surpris de recevoir une carte les appelant à Delémont pour le 28 août. Le programme était le suivant :

- 9 h. à 12 h. 1. Rapport de M. Chausse, à Péry, sur la vente du miel.
2. Rapport de M. D. Renfer, ing.-agron., à Berne, sur le choix d'une étiquette pour le Jura.
3. Rapport de M. Farron, à Tavannes, sur la lutte contre la loque dans le Jura.

12 h. Banquet.

2 h. Leçons pratiques chez M. Ruffy.

Vers 9 h. donc, on voit arriver lentement, un à un, à l'Hôtel de la Cigogne, nos fidèles des diverses vallées du Jura, tel crayonnant encore hâtivement, d'une écriture invraisemblable, qu'on se mettra deux à lire dans la séance de tout à l'heure, les dernières lignes de son rapport, tel autre portant fièrement l'abeille dorée au chapeau et la carabine sur l'épaule, car il y a tir à Delémont, grand tir à ce qu'il paraît. Nous sommes Suisses, voyons, et on trouvera bien un moment pour tirer. En attendant, comme disait je ne sais plus qui, attendons, et laissons arriver notre secrétaire, M. Keller, de Bassecourt, qui a vu ce matin le train de très près, mais pas d'assez près

(1) Les toiles brutes non peintes, très soigneusement peintes même, sont la plus mauvaise couverture que je connaisse ; j'emploie depuis dix huit ans les toiles peintes recommandées par M. Bertrand ; il faut, dans le cas particulier, les couper aux dimensions exactes de la ruche et les laisser bien plaquer sur les cadres. Le passage de 7 mm. reste réservé, entre les cadres et le coussin, si on relève la toile en arrière du groupe d'abeilles pour l'hiver. C. B.

pour y sauter. Par bonheur, il a de bonnes jambes, ce qui abrège le chemin, et il y a parmi nous de bonnes langues, ce qui abrège le temps. A 9 h. 1/2 le voilà qui entre, en s'épongeant le front. La séance est ouverte.

Le président, M. Rebetez, adresse à l'assemblée, peu nombreuse, hélas ! de cordiales paroles de bienvenue, et donne la parole à M. Chausse, pour la lecture de son rapport.

M. Chausse n'est pas content. Désigné depuis deux ans pour étudier avec M. Jobin, curé de Boécourt, la question de la vente du miel, il s'est considéré jusqu'à hier soir à 10 h. comme rapporteur en second, et non comme chargé de la rédaction définitive du travail. Cependant, muni des quelques pages écrites sur le sujet par M. Jobin, d'idées tout plein sa bonne tête et du barbouillage de tout à l'heure, il nous fait, on le savait d'avance, un rapport bien pensé, bien nourri, et qui donne lieu à une discussion intéressante, par moments très animée. M. Comment prend avec ardeur la défense du miel du Jura, mais n'ose en vanter la couleur ; M. Keller conseille à chacun de s'entendre avec un négociant de sa localité ; M. C. Paroz vend tout son miel chez lui et sans peine. Quant à M. Ruffy, la vente du miel est le dernier de ses soucis ; pourtant, du miel, il en a beaucoup, et des soucis aussi. Il a pris depuis longtemps bonne note de la leçon donnée autrefois par Joseph à Pharaon, et tient, dans les bonnes années, son surplus en réserve pour les mauvaises. Il a vendu sans peine et à un bon prix, l'immense stock d'il y a quatre ans, sa graisse de char, comme il l'appelait, et a dû enfin acheter lui-même pour satisfaire ses clients. Mais le beau miel doré qu'il put leur fournir leur parut louche. « Ça, pour sûr, disaient-ils, ce n'est pas du miel. »

La question des prix à fixer amène entre M. Chausse et M. Ruffy une petite passe d'armes, courtoise d'ailleurs, qui finit par une entente générale. Les conclusions suivantes sont adoptées à l'unanimité.

1. La vente du miel se fera normalement si l'apiculteur évite les prix extrêmes.
2. Le prix minimum de vente du miel est fixé comme suit : 1 fr. 40 par kg., en gros, et 2 fr., au détail. Une quantité de 25 kg. est considérée déjà comme vente en gros.
3. L'apiculteur fera tous ses efforts pour augmenter la production du miel, afin d'être toujours en mesure d'alimenter le marché.
4. L'apiculteur profitera de toutes les occasions pour faire connaître ses produits, et ainsi il en facilitera la vente.
5. La consommation du miel sera stimulée par des dons en faveur

d'œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique, par de belles, riches et nombreuses collections dans les expositions, par la création de dépôts.

6. L'apiculteur s'efforcera de gagner la confiance du public, en dissipant les idées erronées qui ont cours sur la production du miel.

7. Il sera établi des bureaux de vente à chaque exposition.

Nous passons à la question des étiquettes. Chacun cherche des yeux M. Renfer, mais en vain. Il est donné lecture d'une lettre par laquelle il se fait excuser, surchargé qu'il est d'occupations de toutes sortes. Il oublie d'ajouter qu'il va se marier sous peu, et qu'il se soucie de nos étiquettes comme un poisson d'une brosse à dents. Il nous en faut pourtant, des étiquettes, et quelque chose de joli, qui nous permette de présenter nos produits sous la forme la plus engageante, quelque chose d'irrésistible, enfin. Un bocal de miel, c'est comme une bouteille de bon vin : s'il n'y a pas d'étiquette, ça ne vous dit plus rien. L'assemblée désirent en finir, nomme une commission de trois membres : MM. Ruffy, Keller et Farron, dont le mandat est d'élaborer un chef-d'œuvre dans le plus bref délai possible, sous peine d'encourir la disgrâce de tous les vendeurs de miel du Jura.

Il reste, comme apéritif, à entendre le rapport de M. Farron sur la loque. Par bonheur, il n'est pas long, et le rapporteur se rassied avec la satisfaction d'avoir pu dépeindre la situation sous un jour plutôt encourageant, et d'avoir dissipé les craintes de beaucoup, quand, séance tenante, M. Klopfenstein inflige à l'une de ses assertions un démenti flagrant, en exhibant un morceau de rayon loqueur, mais loqueur ! provenant du rucher de M. Emonot, à Sorvilier. On propose de vouer à l'extermination, sans le déballer, le rayon maudit. Mais la curiosité l'emporte ; d'ailleurs, un seul le touchera ; les autres regarderont, tout en écoutant l'intéressante théorie développée par M. Ruffy, puis, quand le feu aura dévoré le lugubre témoignage, les mains suspectes seront prudemment désinfectées (1).

Oublions pour un instant cette loque de malheur et allons voir comment le cuisinier de la « Cigogne » s'est tiré d'affaire. Pas trop mal, en vérité. Un bon dîner fait toujours plaisir quand on a faim, mais on n'ose pas le dire. Passons donc d'un trait de plume sur des jouissances d'un ordre si inférieur, et allons chez M. Ruffy retrouver les nobles préoccupations de l'apiculture. On sait que le rucher appartient à M. Pouly, mais on voit bien que M. Ruffy n'en a pu

(1) Huit jours plus tard, le rucher de M. Emonot a été visité lors d'une séance du cours de M. Forestier. Si la maladie n'est pas vaincue, elle n'a du moins pas progressé comme nous avions pu le craindre. Il faudra bien qu'on s'en rende maître.

détacher son cœur. Voici d'abord quatre ruches, Messieurs ; nous allons les visiter sans fumée. Défense de sortir une allumette, ou de mettre un voile. La première est ouverte. Lentement, avec des mouvements très doux, les rayons sont l'un après l'autre enlevés et remis en place, du 1^{er} au 12^e. Personne n'a été piqué, si, pourtant, l'opérateur lui-même, M. Lecoultre, mais il déclare que l'abeille était dans son droit : il lui a serré une patte et mafi, quand on vous serre une patte...

Venons à la seconde ruche. Tout marche à souhait : pas une seule piqûre ; ainsi pour la 3^e puis pour la 4^e. Ajoutons que ces colonies, pourvues de jeunes reines, fortes, bien approvisionnées, prêtes pour l'hivernage, sont irréprochables. Ah ! l'hivernage ! ne dites pas à M. Ruffy quand vous songez à le préparer : il vous dirait pour sûr que c'est trop tard. Bref, nous venons de visiter d'une manière approfondie quatre fortes ruches sans un atome de fumée, et il n'y a eu qu'une piqûre, qui ne compte pas. Il va sans dire que cela ne marche pas toujours ainsi. Que ferions-nous de nos beaux enfumoirs ? Un malin, il habite Lamboing, emploie le sien pour chasser les taons à ses bœufs, et est ravi du résultat ; mais je n'ai pas de bœufs, vous non plus. Quant aux voiles, les faucheurs de Péry vont en prendre dans le rucher de M. Chausse et s'en couvrent la face pour se préserver des mouches. Il lui en manque encore quelques-uns pour servir tout le monde.

Ne faut-il pas qu'après l'éclatante preuve de l'inutilité de la fumée dans le maniement des abeilles, on vienne, à la barbe de M. Ruffy, nous offrir en vente des pipes-enfumoirs, pour non fumeurs, qu'on nous dit merveilleuses. Plusieurs se laissent tenter ; le soussigné est du nombre. Cette pipe est excellente, je le déclare ; elle s'allume vite, se maintient bien, et vous laisse, quand il le faut, l'usage de vos deux mains, ce qui souvent n'est pas de trop.

Mais il n'y a pas que des ruches à voir chez M. Ruffy. C'est ce que, tournant de côté et d'autre un nez distrait, quelques-uns se disent depuis un long moment. Ces rangées de poiriers qui n'en finissent pas et où l'on devine des fruits énormes, ces champs de fraisières aux miraculeuses récoltes, ces capricieuses allées courant entre les arbres, ce jet d'eau qui paraît vouloir se cacher sournoisement sous sa grotte de tuf et vous offre au passage une fraîche éclaboussure, c'est bien engageant. Allons ! on ne vit pas de miel seulement. M. Ruffy accompagne les déserteurs et fait aimablement, comme toujours, les honneurs de son jardin. Pourquoi tout à coup fronce-t-il le sourcil, en observant là-bas, de loin, le groupe serré de nos zélés visiteurs de ruches ? Ah ! mais ils fument, les malheureux ! ils tirent de leurs cigares de scandaleuses bouffées et sont couverts

de voiles qui d'ici les font paraître tout noirs. Qu'est-ce qui se passe là-bas? Nous rions, mais ne prenons pas la peine d'aller voir. M. Ruffy, combien vos leçons profitent peu!

La troupe des déserteurs se renforce; l'autre diminue d'autant; l'ardeur apicole baisse visiblement. Les amateurs de tir ont la fièvre. Nous les suivons un moment vers la place de fête, où se produit bientôt une lamentable dispersion. Le tir, la cantine, la chaleur, la ménagerie, le cinématographe, tout le train-train tapageur des fêtes et des foires est là qui met notre grave société en morceaux, et nous ne nous retrouvons presque au complet que deux heures plus tard, sur le quai de la gare.

E. FARRON.

CORRESPONDANCE

Pregny, Genève, 1^{er} septembre 1904.

Monsieur le Rédacteur,

Dans son dernier article sur le développement rationnel du rucher (*Bulletin de mai*), l'auteur termine par ces mots: « A qui le tour? J'aimerais entendre un de nos vieux praticiens... » etc. A défaut de l'un de ces derniers vous voudrez bien publier ces quelques lignes d'un faiseur d'essaims artificiels. J'avoue que leur lecture m'a laissé un peu perplexe. En effet, j'y ai trouvé ces quelques phrases que je me permets de reproduire ici. 1^o Partout il devrait être défendu de faire des divisions de couvain... etc. 2^o Comme la ruche A. fera bientôt des alvéoles royales et recevra *toutes* les adultes de la ruche B... etc. 3^o Par contre la ruche B. qui a du couvain à chauffer et à nourrir... etc.

Il est donc entendu que nous ne devons pas toucher au nid à couvain; que, dans les essaims artificiels, les abeilles adultes retournent toutes à la souche. Mais alors comment allons-nous concilier ceci avec cela, lorsque l'auteur nous apprend que l'on peut faire jusqu'à six nucléus avec une ruche (1).

Si les abeilles adultes d'un essaim artificiel retournent à leur souche, je me demande pourquoi les adultes de nos nucléus n'y retournent pas; et si nous risquons de refroidir le couvain en faisant un essaim artificiel, je ne crois pas que nous le réchaufferons en en faisant six, d'autant plus que nous ne pourrions les fortifier qu'une dizaine de jours après leur formation et encore avec du couvain. Il faut vingt et un jours pour rendre une abeille parfaite, et jusque-là nos nucléus auront bien eu le temps de se refroidir. Il est vrai que l'auteur nous conseille de

(1) Il y a une grande différence entre une ruche pleine de jeune couvain, œufs et larves et la mère pondant toujours qui donne un essaim artificiel, et une ruche orpheline ayant des cellules royales mûres prête à jeter 1 à 3 essaims dits secondaires. A ce moment il n'y a plus de larves et une grande quantité de couvain est éclos, partant, une masse de jeunes abeilles sont disponibles pour des nucléus et comme tout le monde a le sentiment de l'essaimage pour sauver les majestés, il restera davantage d'abeilles dans chaque famille que l'on formera.

Le Rédacteur.

prendre soin que le couvain soit bien réchauffé par les abeilles ; je ne vois pas ce qui peut empêcher d'en faire autant pour les essaims artificiels.

M. Dadant, dans un de ses ouvrages ou une de ses lettres nous dit que plusieurs fois il a eu du couvain pourri par refroidissement, mais que jamais la loque n'en est résultée.

J'ai eu une ruche loqueuse que j'ai guérie en la traitant avec l'essence d'eucalyptus et, l'année suivante, j'ai fait des essaims artificiels avec cette ruche sans que pour cela j'aie retrouvé la loque dans mon rucher, quoique le terrain fût propice à son développement.

Maintenant est-il bien certain que la loque puisse se déclarer spontanément dans un rucher ? Beaucoup d'apiculteurs très compétents soutiennent que non ⁽¹⁾.

Dans la *Conduite du rucher*, de M. Bertrand, nous voyons que déjà chez les anciens l'on avait connaissance d'une maladie infectieuse des abeilles et l'on suppose que ce devait être la loque. Je ne crois pas pourtant qu'à ce moment on ait su faire un essaim artificiel. Je pourrais vous citer des ruchers qui ont été détruits par la loque sans que, dans ces endroits-là, on ait jamais fait un essaim artificiel.

Nous avons la loque à Genève ; bien malheureusement. Je dirai même que dans certaines parties du canton elle demeure à l'état endémique, mais je ne mettrai pas cet état de choses sur le compte des essaims artificiels, bien plutôt sur le fait que beaucoup d'apiculteurs n'appartenant pas à la Section ne font rien ou presque rien pour se débarrasser de ce fléau, et découragent même les personnes qui ont à cœur d'en guérir ou d'en préserver leur rucher. Il est bien certain que si les apiculteurs d'une même région contaminée n'entreprennent pas d'un commun accord un traitement radical et énergique, tous les traitements partiels seront faits en vain et ce sera toujours à recommencer.

Jules COMTAT.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. L. Forestier, Ormont-dessus, 21 juillet. — J'étais curieux, en arrivant dans la vallée, de savoir dans quel état étaient les abeilles du pays. Mais les ruchers sont rares par suite de pertes réitérées qui ont découragé les apiculteurs. Une brave et vieille femme de ma connaissance possède encore 8 colonies, dont 2 essaims de l'année, logés dans des ruches de paille immenses et dans une ruche à rayons mobiles. Les abeilles de cette dernière colonie sont en bon état, populeuses et ont amassé assez de vivres pour la mauvaise saison, tout en permettant à la propriétaire de prélever quelques kilos de miel. Cinq colonies habitant les ruches de paille sont très légères, n'ont pas de vivres, à l'exception d'une, très populeuse, laquelle pourrait donner un peu de miel de surplus, mais n'ayant aucun instrument à ma disposition, je ne puis tailler dans les rayons. Quant aux 2 essaims, logés, eux aussi, dans d'immenses corbeilles, ils n'en occupent qu'un bien petit espace et n'ont aucune provision. Le sirop que j'ai fait administrer à ces

(1) Il n'est pas nécessaire d'admettre que la loque se forme spontanément pour expliquer son apparition dans les essaims artificiels, les spores abondent partout, trouvent dans les colonies affaiblies et découragées un sol propice pour se développer.

colonies leur permettra d'élever des jeunes abeilles pour l'hiver, comme il fera aussi que les essaims pourront prospérer et devenir assez forts pour résister à la mauvaise saison.

Lens (Valais), 16 août. — Plus encore que le reste du Valais, Lens souffre de la sécheresse qui brûle nos campagnes. Cependant, en visitant le beau rucher des frères Duvernay, intelligents et zélés membres de la Société romande, j'ai été frappé du bon état des colonies. Partout de belles populations, partout beaucoup de couvain et de provisions. Même chose étonnante, assez de miel frais que les abeilles vont récolter sur une plante, dont j'ignore malheureusement le nom, croissant en abondance sur les tombes du cimetière, et très abondantes en nectar, comme j'ai pu m'en assurer. MM. Duvernay ont fait une récolte moyenne de 10 à 15 kilos par colonie, et ils n'auront que peu à nourrir pour que leurs ruches soient en bon état d'hivernage. C'est en visitant de tels ruchers qu'on est forcé de reconnaître la grande supériorité des ruches à rayons mobiles, et il faut rendre hommage aussi aux apiculteurs qui rompant franchement avec la routine, n'ont pas craint de suivre les conseils de la *Revue* et ont ainsi transformé dans leurs contrées la culture des abeilles. (L. Forestier)

M. Ballestraz, Grône, 31 août. — J'ai enlevé les hausses que j'avais remises après l'extraction du miel, non pour avoir une seconde récolte, mais parce que les populations étaient très fortes. J'ai pu constater avec plaisir que mes ruches étaient encore bien peuplées et avaient du bon miel operculé pour passer l'hiver, à l'exception de deux qui auront besoin de quelques rayons de miel. Je n'ai donné du sirop de sucre qu'à quelques essaims, venus dans la deuxième quinzaine de juin; ils se trouvent maintenant en bon état.

M. Louis fils, Izeron, 2 septembre. — J'ai donné dans la dernière quinzaine d'août à chaque colonie de 16 à 18 kil. de sirop de sucre, après les avoir resserrées sur 6 à 8 cadres selon leur force. Le peu de fleurs de blé noir qu'il pourra y avoir complètera les provisions hivernales. La ponte était très irrégulière et s'étendait selon les colonies sur 4 à 8 cadres, bien que possédant toutes des reines d'un ou deux ans au maximum; mais un fait m'a frappé, c'est que les colonies où la ponte était la plus ralentie se trouvaient être logées en pavillon, tandis que toutes celles en plein air en avait au moins 6 cadres. Cela tiendrait-il au pavillon? ou aux abeilles qui sont italiennes pures dans le pavillon, tandis que les autres sont croisées?

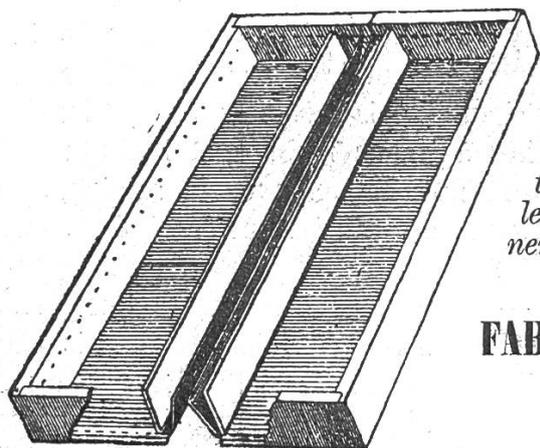
Le 26 juillet, voyant cette terrible sécheresse, j'enlevai définitivement les hausses à toutes mes ruches. Or, dans 3 hausses différentes, je trouvais du couvain de tout âge et je réunissais de cette façon 10 cadres. Ayant une colonie un peu moins forte que les autres, je lui donnai cette hausse pour la renforcer. Le 16 août, donc 22 jours après, j'allais enlever ma hausse; mais tout le couvain n'était pas encore éclos; j'y retournai les 17, 18, 19, .. toujours encore du couvain. Ce ne fut que le 22, donc 28 jours après que tout le couvain fut éclos. Je ne m'explique cet écart de 7 jours que par ce fait que la population, n'étant pas très forte, s'occupa de couvrir beaucoup plus son propre couvain et que celui de la hausse parvint à éclore bien plus par la chaleur dégagée par la masse d'abeilles que par l'action même d'avoir été couvé. Qu'en pensez-vous⁽¹⁾?

(1) Pendant que vous avez enlevé les hausses, examiné et réuni les cadres il y a eu certainement un arrêt dans le développement du couvain à cause du refroidissement. Cette inégalité dans la sortie du couvain s'observe du reste fréquemment,
Le Rédacteur.

A. Pahud, Correvo. — Par suite de la sécheresse nous, n'avons pas de seconde récolte. Le couvain diminue rapidement dans les ruches.

PETITE CORRESPONDANCE

M. F., pasteur à Congénies. — Il a été répondu à une question analogue à celle que vous posez dans le N° 7 du *Bulletin*. C. B.



APICULTEURS

Pour nourrir vos abeilles, achetez les nourrisseurs de Siebenthal, les seuls pratiques pour nourrir rapidement et éviter le pillage; même les colonies faibles prennent le sirop facilement et sans danger.

FABRIQUE DE RUCHES

CADRES, SECTIONS, etc.

P. von Siebenthal



Fontanney-sur-Aigle (Vaud) Suisse

Fabrique de machines à gaufrer la cire

Système Kühn, grand modèle, longueur des cylindres 36 cent., 6 engrenages, leviers d'écartement, la plus rapide, **ne se déränge jamais.** Prix 240 fr.

Système américain Wanderworth, grand modèle, 6 engrenages, qualité très supérieure à la fabrication américaine. Prix 240 fr.

Système américain Root, grand modèle, 4 engrenages. Prix 180 fr.

Petit modèle système Kühn, pour laminer la cire très mince, pour section. Prix 120 fr.

Demande un représentant pour la Suisse.

H. KUHN, CONSTRUCTEUR,

à La Chaille, St. Claude - Besançon (Doubs), France.

APICULTEURS

A VENDRE un rucher fermé de trente ruches Dadant-Blatt, et plusieurs ruches isolées Dadant-Type et Dadant-Blatt.

Le tout en parfait état et peuplé de fortes colonies. — Ecrire sous chiffre Z-10010-X, à l'agence *Haasenstein & Vogler, Genève.*